

COMMUNE DE VILLENEUVE-LES-CERFS

🏠 RECENSEMENT DES DOMMAGES LIÉS À LA SÉCHERESSE

Votre habitation présente des fissures ou des désordres qui pourraient être liés à la sécheresse ou aux mouvements des sols argileux ?

Afin de permettre à la commune de recenser les habitations concernées, nous vous remercions de compléter ce formulaire.

1. COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse mail :

2. ADRESSE DU BIEN CONCERNÉ

Adresse :

.....

Code postal : **Commune :**

3. DOMMAGES CONSTATÉS

☐ Fissures sur les murs intérieurs

☐ Fissures sur les façades / murs extérieurs

☐ Aggravation de fissures existantes

☐ Déformation ou mouvement du bâtiment

☐ Difficultés d'ouverture ou de fermeture des portes et fenêtres

☐ Autres désordres :

.....

.....

4. APPARITION DES DOMMAGES

Date ou période approximative d'apparition :

.....

Les dommages se sont-ils aggravés depuis leur apparition ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

5. PHOTOGRAPHIES

Joignez, si possible, des photographies permettant de visualiser les fissures ou les dommages constatés.

Nombre de photographies jointes :

6. OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

.....
.....
.....
.....

★ INFORMATION

Les renseignements recueillis dans le cadre de ce recensement permettront à la commune d'évaluer les dommages constatés sur son territoire et pourront contribuer, le cas échéant, à une **demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse.**

Ce signalement auprès de la mairie ne remplace pas les démarches à effectuer auprès de votre compagnie d'assurance.

TRANSMISSION DU FORMULAIRE

Formulaire à retourner à la **Mairie de Villeneuve-les-Cerfs** (au secrétariat ou par mail : mairie-villeneuve-les-cerfs@orange.fr), accompagné, si possible, de photographies des dommages constatés.

Date :

Signature :

.....